

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

171902

Déclaration de Maladie : № P19-0015013

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2766 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : AZOUAGA Aicha Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 14 / 01 / 23

Nom et prénom du malade : Aicha mouta Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Oncoderm

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14/01/2017 27/01/2017	C	1	150 m	Dr. HASSOUNE - CHIRURGIEN Nabil - CASABLANCA 0522 750 000

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Houy	2023-08-25	320140

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE DE D'ANALYSES MEDICALES 3d. Imam Châfi, N° 1 Lott. 2 Lotis. Alhamadiqhy El Qods Bernoussi - Casablanca	14/10/23	B. 160.	160,00 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D —————— G 00000000 35533411 11433553 B			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Le : 14 AOUT 2023

ORDONNANCE

Dr. C. A.

Analys

1/ py:

LABORATOIRE C.B.A
D'ANALYSES MEDICALES

Dr. AMACHKI Abdelaziz

2/ Thyro

3/ creatinine

Dr. ETEKOUK Hassan
ECHOGRAPHIE - OMNIPRATICIEN
144 Bd. Nabouls Hay El Qods
Sidi Bernoussi - CASABLANCA
Tél.: 05 22 75 07 38

LABORATOIRE CBA D'ANALYSES MEDICALES



Dr Abdelaziz AMACHKI
Médecin Biologiste

مختبر رسبا
للتحاليل الطبية

HORMONOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - BACTERIOLOGIE - BIOCHIMIE
VIROLOGIE - HEMATOLOGIE - IMMUNOLOGIE - SPERMOLOGIE

FACTURE N° 6510/23

CASABLANCA le
Nom et prénom
Référence
Médecin prescripteur

14/08/2023
MME AZOUGA AICHA
23H224
Docteur BELKOUK HASSAN

INPE :
093064640

Acte de biologie demandé	Cotation (B)
Hb GLYCOSYLEE. HEMOGLOBINE GLYCOSYLEE HBA1C	100
GLYCEMIE A JEUN	30
CREATININE SERIQUE	30
Total du (B)	B 160
Prise de sang (PC)	0,00 DH
Montant en DH	160,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de: CENT SOIXANTE DIRHAMS

LABORATOIRE C.B.A
D'ANALYSES MEDICALES
3d. Imam Chaffi N°7, lot. 2
Lotis. Alhamdia Hay El Qods
Sidi Bernoussi - Casablanca

Docteur Hassan BELKOUK

Lauréat de la Faculté
de Médecine de Casablanca

Diplômé D'echographie
Générale de la F. M. C

Diplôme d'Expertise
Médicale de la F. M. C

MEDECINE GENERALE

Tél: 05 22 75 07 38

الدكتور حسن بلكوك

خريج كلية الطب بالمركز الجامعي
ابن رشد بالبيضاء

دبلوم الفحص بالصدى كلية
الطب بالبيضاء

دبلوم الخبرة الطبية
كلية الطب بالبيضاء

الطب العام

الهاتف : 05 22 75 07 38

Casablanca , le : 14/08/13 البيضاء في

Afrouz
Arzta

18.7x13

1/ Dimension

65
AS

28.0x13

γ Growth

74
AS

320.14

PHARMACOLOGIE ET BIOMÉTROLOGIE
Diplôme d'Etat en Biométrie et Biostatistique
Diplôme d'Etat en Pharmacologie et Toxicologie

23 ans

Dr. BELKOUK Hassan
ECHOGRAPHIE - OMNIPRATICIER
144 Bd NABOULS Hay EL QODS
SIDI BERNOUSSI - CASABLANCA
Tel. 05 22 75 07 38

شارع نابولس الرقم 144 - حي القدس - سيدى البرنوسي - الدار البيضاء

Boulevard NABOULS N°144, Hay EL QODS - Sidi Bernoussi - CASABLANCA

~~28,00~~

~~78,20~~

~~78,20~~

LOT 230753
EXP 05/2026
PPV 28.00DH

~~28,00~~

~~78,20~~

Prélèvement du : 14/08/2023 à 13:03

Résultats édités le: 14/08/2023

**Prescripteur: Docteur BELKOUK HASSAN****MME AZOUGA AICHA**

Dossier N° 23H224

Page: 1/1

BIOCHIMIE SANGUINE
(Sur Automate WIENER LAB® CM 250)**GLYCEMIE A JEUN.....: 1,84 g/l**
(Technique : Colorimétrie enzymatique) 10,23 mmol/l

- 0.70 à 1.10 g/L : Taux normal
- Entre 1.10 et 1.26 g/L : Diminution de la tolérance au glucose
- > 1.26 g/L : Sujet diabétique

CREATININE.....: 6,73 mg/l 6,00 à 12,00
(Technique : Enzymatique à la Créatininase) 59,56 µmol/l 53,10 à 106,20**HEMOGLOBINE GLYQUEE- HBA1C -**
(Technique HPLC sur Automate TOSOH-GX)**HBA1C : 8,3 %****Profil du patient****HBA1C cible**

Sujet non diabétique	4 à 6 %
Diabète de type 2 traité par antidiabétiques oraux	Inf à 6,5 %
Diabète de type 2 traité par l'insuline	Inf à 7 %
Patients avec insuffisance rénale chronique	Inf à 7,5 %
Patients avec antécédents cardio-vasculaires	Inf à 8 %
Diabète de type 1	Inf à 7 %
Femme diabétique enceinte ou envisageant de l'être	Inf à 6,5 %

Demande validée biologiquement par: Dr AbdelAziz AMACHKI


LABORATOIRE
D'ANALYSES MEDICALES
Dr. AMACHKI Abdelazi

Total de pages: 1